



VERY INTENSIVE PRATIQUE

CARTE N°

Validité : du au

NOUVEAUTE : LE VERY INTENSIVE PRATIQUE dit V.I.P. !

Ce forfait nominatif, réservé aux personnes majeures, est personnel, non cessible et permet, durant la période de validité, l'utilisation, pour le titulaire uniquement, de tout type de matériel durant les heures d'ouverture à la location du Centre Nautique (fermeture à 18h hors saison / 18h30 en saison).

Selon disponibilité et fréquentation, l'utilisation du matériel pourra être limitée à 1 heure.

La carte V.I.P. ne dispense pas du paiement du droit d'entrée quand l'accès à l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet est payant. En cas de perte ou de vol, aucun duplicata ne pourra vous être délivré.

Locations ouvertes en :	Avril / Mai / Juin / Septembre / Octobre / Novembre	Vacances de Pâques (zone C)	Juillet / Août
Semaine	Sur réservation	13h - 16h30	13h - 17h
Week-end et jours fériés	au 01 60 26 57 08	10h/12h30 - 13h30/16h30	10h/12h30 - 13h30/17h

NOM & PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANCE :	ÂGE : ans
TÉLÉPHONE :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
COURRIEL :	

ATTESTATION POUR TOUTE PERSONNE MAJEURE
Je déclare sur l'honneur savoir nager.

Fait à _____, le _____ 20____ **SIGNATURE :**

ASSURANCE : Nous vous rappelons l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels (les dommages matériels devant être couverts par votre Responsabilité Civile) :

ASSURANCE : _____ N° DE POLICE : _____

Concernant les objets mobiliers et le matériel placé par vous dans les lieux mis à disposition, l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet demeurera affranchie de toute indemnité en cas d'accident ou de sinistre quelle qu'en soit la cause et sa responsabilité ne pourra être engagée de ce fait.

Règlement de 200 € par :
 chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC ANCV Carte bancaire Espèces



Centre Nautique

de l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet



77450 Jablines - Téléphone (33-1) 01 60 26 57 08
Mèl : nautisme@jablines-annet.iledeloisirs.fr